

TAXE D'APPRENTISSAGE

L'ECV : QUI SOMMES-NOUS ?

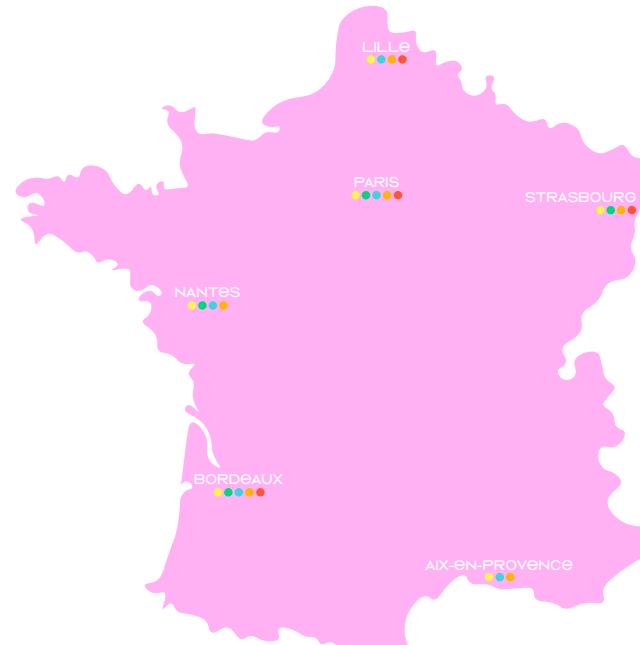
Depuis sa création en 1984, l'ECV a choisi de faire de la créativité de chaque étudiant la source de son succès professionnel. Le partage, les échanges, les rencontres avec les professionnels et le monde du travail sont les clefs de la réussite. L'ECV immerge ses étudiants dans une communauté de talents créatifs, qui les nourrit et les aide à progresser.

Notre expérience, notre indépendance et nos initiatives nous ont permis au fil des années de développer le plus grand réseau de créatifs professionnels de France. En ouvrant les portes de ce réseau à ses étudiants, l'école leur offre les meilleures opportunités d'insertion. À l'ECV, les étudiants partagent plus qu'une école : ils partagent un état d'esprit et une grande communauté.

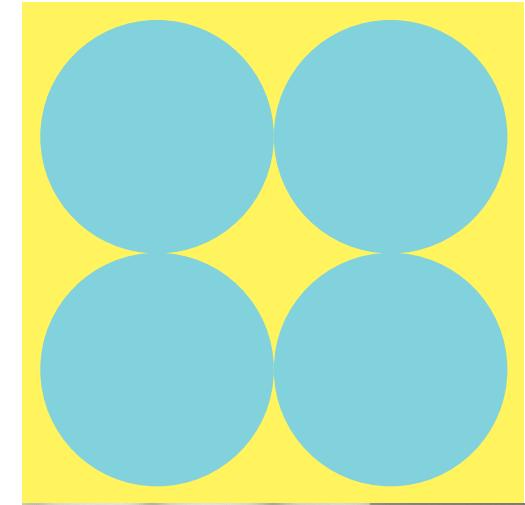
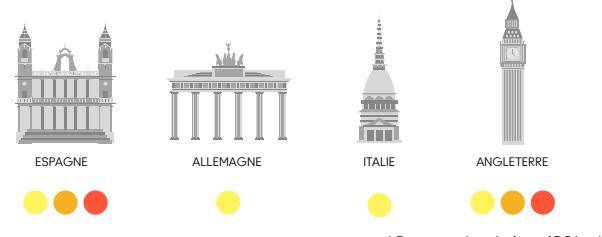


LES CAMPUS

L'ECV a choisi de s'implanter dans des villes créatives et dynamiques. Présente sur 6 sites en France (Paris, Bordeaux, Aix-en-Provence, Nantes, Lille et Strasbourg) et 10 pays européens (grâce aux écoles du réseau AD Education), l'ECV est l'école de référence dans les secteurs du Design, de l'Architecture d'Intérieur, du Digital, de l'Animation et du Jeu vidéo.



Design ● Architecture d'intérieur ● Digital ●
Animation ● Game ●



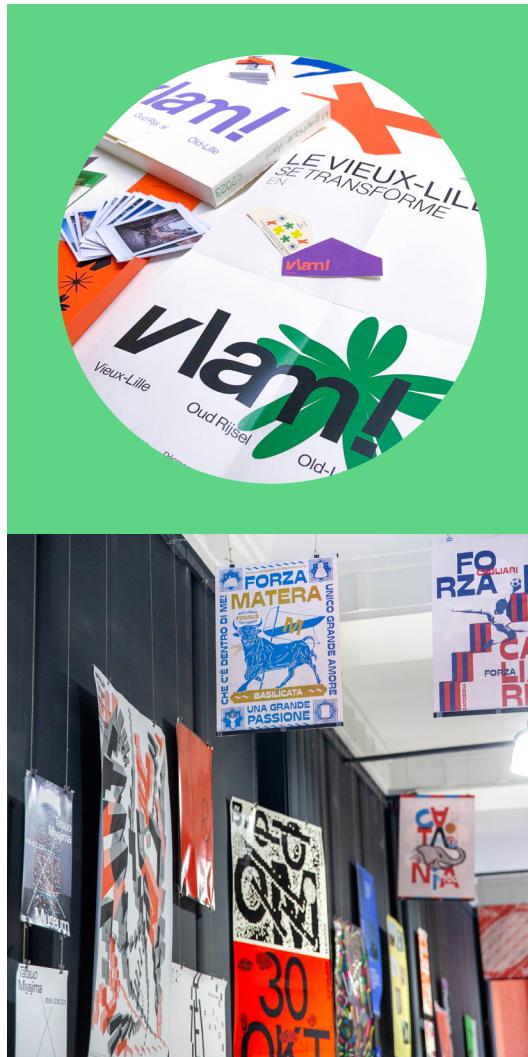
L'ECV EN QUELQUES CHIFFRES :

5	3000	+950
cursus	étudiants	alternants
28	10	+10 000
formations dont 8 en alternance	prix remportés chaque année par nos étudiants dans des concours	diplômés depuis la création de l'école
1300	7	1000
agences et studios partenaires	mois minimum de stage en entreprise durant le cursus	intervenants extérieurs

TAXE D'APPRENTISSAGE

POURQUOI CHOISIR L'ECV ?

Le solde de la taxe d'apprentissage est la seule taxe pour laquelle vous pouvez choisir le bénéficiaire. Si vous décidez de la verser à l'ECV nous nous engageons à en dépenser l'intégralité en offrant gratuitement une formation et une orientation aux jeunes sans qualification et éloignés de l'emploi.



NOUS VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE, C'EST DONNER UNE CHANCE AUX JEUNES ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

Grâce à votre soutien, nous œuvrons au développement de l'enseignement dans les filières créatives auprès de jeunes demandeurs d'emploi sans qualification

ENGAGEMENT 1 ORIENTER

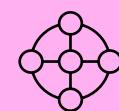


Nous nous engageons à orienter les jeunes intéressés par les filières créatives pour qu'ils puissent trouver leur voie dans un secteur riche en opportunités.



ENGAGEMENT 2 FORMER

Nous nous engageons à offrir aux jeunes éligibles une formation en vue d'obtenir un premier niveau de qualification.



ENGAGEMENT 3 ACCOMPAGNER

Nous nous engageons à accompagner les jeunes dans leurs candidatures jusqu'au retour à l'emploi.



Plus d'informations : <https://skillers.ad-education.com>



COMMENT FAIRE BÉNÉFICIER LES ÉCOLES DU GROUPE AD EDUCATION DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Du 25 mai au 7 septembre

- 1 Récupérer vos identifiants SOLTÉA sur net-entreprises.fr et vous connecter à la plateforme
- 2 Accéder au moteur de recherche sur la plateforme et sélectionnez l'ADÉFC en entrant le numéro : **UAI : 0756179J**
L'ADÉFC (association pour le développement de l'enseignement dans les filières créatives) est l'organisme habilité à recevoir la taxe d'apprentissage pour le compte de l'ECV
- 3 Définir le niveau de votre fléchage à destination de l'ECV, en répartissant vos crédits en pourcentage

Si vous ne fléchez pas notre établissement bénéficiaire sur SOLTÉA, votre solde ne pourra pas bénéficier aux écoles de votre secteur d'activité et financer les projets que vous soutenez.

ACCÉDER À SOLTÉA